



Le Conseil communal de Montagny FR
met au concours le poste de :

un/une animateur/trice formé-e suppléant-e de l'Accueil extrascolaire (AES)

taux d'activité estimé à 30 % / 40%, rémunéré à l'heure

Profil demandé et exigences :

- Formation AES ou formation dans le domaine éducatif, pédagogique ou social (selon directives OPEE)
- Expérience dans un poste similaire
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance parfaite de la langue française (parlé et écrit)
- Cours samaritains pour la petite enfance (souhaité)
- Bon état de santé physique et psychique
- Intérêt pour le travail d'équipe et avec les enfants

Tâches :

- Application du cadre éducatif de l'AES
- Gestion du fonctionnement quotidien de l'Accueil
- Assurer la sécurité des enfants
 - o A l'intérieur de l'accueil
 - o Lors des déplacements (notamment transports scolaires)
 - o Surveillance des activités de plein air ou à la place de jeu
- Veiller au nettoyage et au rangement des espaces communs (cuisine, locaux de jeux)

Nous offrons :

- Un salaire horaire fixé selon le règlement du personnel communal
- Des prestations sociales selon le statut du personnel communal

Entrée en fonction : 26 août 2021 (rentrée scolaire)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature avec curriculum vitae, copies des certificats, extrait du casier judiciaire récent, références et une photo, **jusqu'au jeudi 15 mai 2021 au plus tard, au Conseil communal de Montagny, route des Buissons 41, 1774 Cousset.**

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser au conseiller communal responsable, M. Yannis Baillet, au 079 592 46 54.